

L'accompagnement de la production

La nécessité de programmes de recherche, d'approvisionnement en intrants et de financements adaptés aux besoins des agriculteurs...

Quelle recherche ?

Pour que les producteurs africains puissent disposer d'une large gamme de végétaux et de techniques améliorées, il semble nécessaire de poser quelques questions :

- les systèmes nationaux de recherche peuvent-ils être efficaces et doivent-ils être maintenus, compte tenu de leurs faibles moyens, de leur lourdeur administrative et de la modestie de leur « marché » ?
- les centres internationaux de recherche sont-ils assez attentifs aux besoins et demandes des producteurs ?
- comment confronter la recherche à une demande construite, stimulante et exigeante quant aux résultats ?
- la recherche ne doit-elle pas être évaluée d'après ses impacts réels dans le milieu, et pas seulement selon des critères « académiques » ?

Si les problèmes environnementaux de la planète sont une vraie préoccupation pour les pays riches, la question se pose de savoir si la **recherche agronomique dans le Sud ne doit pas être considérée comme une affaire internationale de production de biens publics globaux** et bénéficier de financements importants et pérennisés de la communauté des bailleurs de fonds.

Plus de liens avec les agriculteurs

En parallèle de la recherche, la **mise en place de nouveaux dispositifs liant la recherche, le conseil et les producteurs** semble indispensable pour remplacer les systèmes directifs non adaptés. Ces dispositifs devraient prendre en compte certains faits :

- les agriculteurs sont désormais organisés et ont des préoccupations propres. Ils entendent être considérés comme des partenaires et ont des capacités d'innovation importantes qu'il convient de mieux valoriser ;
- les échanges directs d'expériences entre producteurs sont souvent plus efficaces que l'intermédiation de services spécialisés ;
- il n'existe pas de recette simple aux problèmes globaux touchant les agriculteurs, et toute proposition d'amélioration doit tenir compte de leur environnement macroéconomique et social. Pour relancer la dynamique de progrès technique, différentes voies semblent indiquées : la mise en place de **cadres de concertation** pour faire circuler informations et connaissances entre acteurs et déboucher sur des diagnostics partagés, des priorités de programmes de recherche et d'actions ; la disponibilité de **fonds « ouverts »** pour prendre en charge la mise au point d'innovations en réponse aux besoins des producteurs et un dispositif **d'appui/conseil** pour aider les producteurs à analyser et comprendre la situation de leurs exploitations et pour mettre à leur disposition des outils d'aide à la décision.

Nécessaires et difficiles approvisionnements en intrants

Une recherche et des canaux de diffusion efficaces ne suffisent pas : encore faut-il que les circuits d'approvisionnements permettent aux producteurs de disposer à temps des intrants (en quantité et qualité) et à des prix abordables. Or, force est de constater

que l'approvisionnement en intrants est mal résolu en Afrique. Le marché des **intrants chimiques** reste étroit, dispersé et souvent lié à certaines cultures de rente. En dehors des zones de production de ces cultures, la disponibilité de produits est faible, la gamme offerte limitée, et les conseils d'emplois pratiquement absents. Pour les producteurs, le choix est donc limité. Et, même si bon nombre d'entre eux reconnaissent l'efficacité des intrants chimiques, ils considèrent souvent les prix trop élevés par rapport au gain attendu et ils en utilisent peu (surtout en l'absence de système de crédit). Du côté des entreprises privées, les intrants chimiques représentent des possibilités de profits non négligeables. Mais la perspective de libéraliser l'approvisionnement en intrants en le confiant à des privés apparaît très dangereuse : le risque et le coût supportés par le producteur en cas de fourniture défectueuse sont très élevés et de beaucoup supérieurs à la valeur des produits fournis. Il appartient à l'État d'établir les recommandations, les normes des produits et les sanctions applicables en cas de non-respect. En revanche, pour le contrôle de qualité, une délégitimation aux OPA, directement concernées, serait plus efficace.

Concernant le **matériel végétal amélioré**, l'intérêt des agriculteurs africains est moindre que pour les intrants chimiques : pour les cultures vivrières, ils préfèrent souvent leurs propres variétés, et pour les cultures industrielles, ils utilisent facilement du matériel tout venant. Une réorientation des travaux de la recherche vers la création de matériel plus rustique, moins coûteux et plus adapté à la lente évolution des techniques et des systèmes paysans paraît nécessaire. Elle devrait s'appuyer sur la valorisation des exemples de diffusion spontanée de certaines variétés ou sur les producteurs s'organisant pour disposer des semences dont ils ont besoin.

Les subventions et crédits

Deux questions incidentes peuvent être évoquées :

Les subventions aux intrants ont été pratiquées pour certaines filières jusque dans les années 1980, avec des limites ayant contribué à leur abandon (détournement des intrants, utilisation non économique). Cependant, elles sont des instruments d'incitation que les États doivent pouvoir utiliser.

Le crédit aux intrants favorise l'utilisation des intrants (des producteurs cultivent le coton d'abord pour avoir accès aux intrants à crédit) et sa suppression entraînerait probablement une baisse de leur consommation. Aussi, malgré ses coûts (gestion, impayés...), il doit être favorisé.

Quant *aux crédits d'investissement* sur le moyen et le long terme, ils sont de plus en plus rares, et à des taux d'intérêts incompatibles avec la rentabilité des investissements et l'insécurité des revenus agricoles. Les possibilités de modernisation de l'agriculture familiale dépendent pourtant de la mise au point de taux adaptés, assortis de systèmes d'assurances couvrant certains risques d'impayés. ■

Alain Félix